



Envoyé en préfecture le 16/01/2026
 Reçu en préfecture le 16/01/2026
 Publié le
 ID : 044-214402109-20260116-DE_20260116_01-DE



DE_20260116_01

Département LOIRE-ATLANTIQUE
Canton Saint-Nazaire 2
Commune TRIGNAC
Objet Avenants au marché de travaux n° 202503 lot 05 et lot 09 pour la restructuration et l'extension de l'école maternelle Danielle Casanova

République Française
 Liberté – Egalité – Fraternité
DECISION DU MAIRE

Le Maire de la commune de Trignac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de TRIGNAC en date du 10 juillet 2020 portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal au Maire de Trignac ;

Considérant que le Maire est chargé, sous contrôle du Conseil Municipal, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant qu'il est absolument nécessaire de procéder à la réalisation de travaux modificatifs au titre du marché public de travaux n°202503 de restructuration et d'extension de l'école maternelle Danielle Casanova ;

DÉCIDE

Article 1 : La commune conclut les avenants n° 1 pour les lots suivants :

Lots	Entreprises titulaires	Montant HT	Ecart
5	SARL MAGUERO COUVERTURE	- 1 433,09 €	- 0,49%
9	RIDORET MENUISERIE	- 846,84 €	- 0,49%

Article 2 : Les avenants n° 1 seront signés par Monsieur le Maire dès que la présente décision sera exécutoire.

Article 3 : Le Maire prendra toutes les mesures nécessaires à l'exécution du contrat.

Article 4 : La présente décision, dont il sera rendu compte lors du prochain conseil municipal, sera inscrite au registre des délibérations de la Commune de Trignac.

Article 5 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20260116-DE_20260116_01-DE



TRIGNAC, le 16/01/2026

Claude AUFORT
Maire

